



*Association des Trois Dumas*  
*et*  
*pour la sauvegarde du vieux Villers*

C'est avec peine que tous les Dumasiens ont appris le décès de notre président : le comte Jehan de Noüe.

Nous lui rendons hommage à travers cette lettre car il aurait certainement apprécié que la grande famille des Dumas continue l'oeuvre et la tradition dans l'esprit qui a toujours été celui de l'association.

A son épouse, ses enfants, et toute sa famille nous assurons notre amitié particulièrement attristée.

les membres du conseil

*LETTRE N°12*

*Rédigée par Monsieur François ANGOT, notre secrétaire général, avec l'aide de Madame Catherine MASCITTI.*

Le 11 juin 1999, une trentaine d'amis Dumasiens se retrouvaient place du château à Villers-Cotterêts pour une sortie à Giverny et en pays de Lyons.

A neuf heures vingt, nous étions à Giverny, si il se trouve être une maison qui possède de l'esprit c'est bien celle de Claude Monet jusque dans les moindres détails de sa cuisine.

Monet, décidément bien calé dans son époque, vit et peint avec son temps.

Savez-vous que dans ses carnets de cuisine, comme pour notre ami Alexandre Dumas, on trouve de savoureuses recettes venues de « la nuit des temps »,

« assaisonnées de curiosités »

exemple : le Brochet au Beurre Blanc, le Barbue à la Dugléré, les Truffes à la serviette, les oignons blancs farcis (Charlotte Lysés).

Mais le plus séduisant est naturellement son célèbre et merveilleux Jardin !

Ensuite nous arrivions en pays de Lyons...

Un des plus beaux villages de France avec ses maisons à colombages, ses halles du XVIIIème siècle, la maison du poète Benserade, le couvent des cordeliers, l'Hostellerie de la Licorne (1610) où nous déjeunions ; repas excellent, belle table, Lyons, c'est un coup de coeur.

Puis visite du château de Martainville qui abrite le musée des Traditions & Arts Normands

exceptionnelle collection de meubles « Haut-Normands » des origines au XIXème, costumes, bijoux régionaux.

Pour terminer, visite du château de Vascoeuil avec son remarquable colombier, son parc à la française ses collections, le musée Michelet (qui fut aussi sa résidence) dégustation près de la cascade, une belle journée dumasienne, pleine de charme et de sérénité comme nous les apprécions.

## L'Hostellerye de Saint-Louis

*ci-devant Saint-Christophe*

Encore une maison d'âge respectable, puisque, dans un acte de 1605, on dit, en parlant d'elle, l'hostellerye *appelée d'ancienneté* Saint-Christophe .

Les moines de Bourgfontaine, qui percevaient sur elle une dîme de vingt-cinq livres, la recommandaient également aux passagers amis.

Comme l'hôtellerie de Saint-Nicolas, elle avait aussi deux « estages de hault » et était située — dit un acte du 24 juin 1686 — « au coin du carrefour du vieil puy de la rue de l'Ormée et de Nouë ».

C'est vers 1690 qu'elle changea son nom de Saint-Christophe pour celui de Saint-Louis.

Cette hôtellerie possédait un pré configu à l'est de ses bâtiments — et sur lequel la jeunesse coteretziennne venait « s'esbaudir » et danser, les dimanches et jours de fêtes, au son des instruments d'un nommé « lieutenant des violons du duché de Vallois ».

Les « hauls » personnages de l'époque ne me paraissent point avoir dédaigné ni le toit ni la table de l'hostellerye de Saint-Louis : dans un acte du 6 juin 1690, nous voyons comparaître « Guy-Charles Bernard, seigneur de Gournée (*sic*), garde du corps de son A.R., demeurant à Paris, et Charles Gilles, bourgeois de Paris, rue de la Harpe, paroisse Saint-Benoist, estant de présent à Villiers-Costeretz, lesdites parties logées en l'hostellerye où prend son image Saint-Louis ». En avril 1698, « Guillaume-Henry de Monfort, seigneur de Dampleux », y traite quelques métaiers et ouvriers fiefs ».

Enfin, le 15 juin 1699, « Jacques de Boufflers ou de Boffle, seigneur de Faverolles et de Vouty, et Marie-Louise de Couderc, son épouse », y descendent également.

Voici maintenant les tenanciers de l'hôtellerie de Saint-Louis :

En 1651, Jean Cocquereau. En 1676, Adrien Grenache.

Et en 1698, Pierre Bougret.

En 1732, Nicolas Le Comte, qui possède déjà le cabaret des Trois-Pucelles, sur la place du marché, se rend maître de l'hôtellerie de Saint-Louis.

Sa fille Anthonie-Catherine-Victoire, épouse Nicolas-Urbain Muguet, cuisinier, le 20 octobre 1767, et, dans la même année, les nouveaux époux reprennent l'hôtellerie.

Dix ans après, l'ambition gagne Urbain Muguet : il quitte l'hôtellerie de Saint-Louis pour celle du « Lion-d'Or ».

Joseph desprez, garçon majeur, achète « Saint-Louis », le 20 mars 1778. Il « fait valoir » cette hôtellerie durant deux années seulement, et la cède le 9 may 1780 à un sieur Aviot, tonnelier.

## L'Hostellerye des Quatre-Fils-Esmond

Contiguë à l'hostellerye du « Lion d'Argent », l'hostellerye des « Quatre-Fils Esmond » était tenue en 1610 par Estienne Guesnot.

En 1626, « Albin de Blesson, mandataire spécial de messire Charles de Longueval, achète une escurye dépendant de la basse-cour de l'hostellerye des Quatre-Fils-Esmond pour y faire bastir au lieu et place un logiz pour le portier de la grille du parc royal y attenant ».

En 1653, Noël Le Francq et Christine Crinon, sa femme, se rendent propriétaires de l'hostellerye des Quatre-Fils-Esmond, qu'ils gèrent eux-mêmes jusqu'en 1685, époque à laquelle Nicolas le Francq étant décédé, sa veuve et ses enfants vendent à Jean Chéron et à Geneviesve Mayeux, sa femme.

Le 10<sup>e</sup> aoust 1691, Jean Chéron « reconnaît que la confrayrie du Saint-Rozaire establie en l'Esglise paroissiale de Villiers-Costrest (Charles-Nicolas du Mesnil, marguillier) a droit de percevoir une rente de 6 livres et 5 sols, sur l'hostellerye des Quatre-Fils-Esmond, en vertu des dons faits à ladite Esglise, le 2 juin 1633, par Nicolas Lefrancq et Claude Bouillye, sa femme, ainsi que par feu Estienne Guesnot pour l'obyit de damoiselle Adrienne de Bethancourt, confirmés par acte devant Wuarnier du 17<sup>e</sup> aoust 1649 ».

En janvier 1692, Jean Chéron meurt, laissant des enfants mineurs. L'inventaire dressé après son décès, duquel nous extrayons ce qui suit, donnera une idée des « effets mobiliers et vyvres » qu'on devait pouvoir trouver dans une hostellerye cottenetziere, de moyen ordre au temps de Louis XIV :

*Six grands chaudrons de cuyvre et trois grandes escumoyres de même métal ; seize chandelliers et six reschaux, le tout de cuyvre ; deux mortiers de fonte et leurs pillons ;*

*Trente-deux plats d'estain sonnant ; cent assiettes et neuf cuillers à oreille, le tout esgalement d'estain, pesant ensemble 115 livres (!) à dix sols la livre.*

*Dix pintes à vin, dix choppines, deux demy setiers, deux tiers et un demy tiers, le tout d'estain.*

*Six pots de chambre aussi d'estain ;*

*Un grand tournebroche, ses cordes et ses contrepoids. Trois salladiers d'ozier ; Et tout un rayon de mercerie à l'usage des voyageurs ;*

*Paquets de fils retords, de fils de Bretagne, de tassettes d'appotelettes, d'esguillettes et d'espousettes...*

Sans oublier, comme livre de chevet sans doute :

*Cinq paires d'heures et huit catéchismes.*

Voilà pour les « ustensyles » ; voici, maintenant, quelques marchandises estimées par huissier royal :

*Cent livres de suif : 21 livres ; 11 jambous sillez : 55 sols ; quatre grands pots de grès pleins d'huisle de chennevrees, trois buirres contenant de l'huisle*

*d'olive et huit pièces de vin de la rivière de Marne à 40 livres la queue : 160 livres.*

En juin 1692, Toussaint Videron, qui tient déjà « l'hostellerye du Chaperon-Rouge », épouse la veuve de J. Chéron et reprend « l'hostellerye des Quatre-Fils Esmond ».

Le 3 janvier 1706, Pierre-Nicolas Guérin succède à T. Videron, mais la mère Guérin née Vuarnier, croyant s'apercevoir d'une duperie dont son fils serait victime, insulte publiquement le sieur Toussaint Videron ; ce dernier se fâche et attaque la veuve Guérin-Vuarnier, laquelle, s'apercevant qu'elle a été un peu vive, comparait, le 9<sup>e</sup> febvrier 1706, devant Delaage, « tabellion royal » et déclare « verbalement en la présence de tesmoins, que mal à propos et de colère elle a le jour de vendredy dernier cinq du présent mois, dit que Toussaint Videron, hostelier, demeurant audit Villiers-Cotterêts et sindicq de la communauté dudit lieu, estoit un bon fripon et un voleur, qu'elle lui en demande excuse et que non suspect des dittes injures, elle le tient pour homme de bien et d'honneur et toute sa famille... Ce déclaré en présence de Estienne Besnard, procureur au bailliage dudict Villiers, de michel Lepape, huissier, de François Vuallard, marchand, de Jean Dupuy, cordier, et de François Delagrangé, aussi marchand ».

Cette affaire arrangée, Nicolas Guérin tint paisiblement l'hostellerye des Quatre-Fils-Esmond jusqu'en 1723, époque à laquelle le duc Louis d'Orléans, se rendit acquéreur de cette hostellerye avec le projet d'y jeter les premières bases de l'installation d'une vénérie. Mais c'est seulement en 1762, que son fils Louis-Philippe, donnera suite à ce projet qui se réalisera complètement en 1776, avec *Philippe-Egalité*.

---

### **L'Hostellerye de Saint-Nicolas**

Appartenant, en 1601, à Piere-Nicolas Le Fournier, l'hostellerye de Saint-Nicolas, qui comprenait également « deux estaux de boucherye », s'élevait à l'entrée de la rue de Noüe, près de la place du marché ;

Cette « hostellerye-boucherye » n'est pas complètement disparue, puisque de nos jours, la maison Carlier la représente encore, quant à la boucherie, du moins. Les moines de Bourgfontaine recommandaient particulièrement aux voyageurs « l'hostellerye de Saint-Nicolas » sur les produits de laquelle ces religieux prélevaient une dîme assez élevée.

En 1629, l'hostellerye de Saint-Nicolas appartient à un sieur Pierre Huguet. Sa veuve, née Marye Sausson, la cède en 1658 à Jacques Conseil, boucher.

En 1696, Hubert Conseil détache la boucherie de l'hotellerie et loue celle-ci à Maître Jean de la Porte, cuisinier et pastissier ».

Vers 1754, c'est un sieur Pierre Fournier, boucher (est-ce l'arrière petit-fils de Pierre-Nicolas Le Fournier ?), qui devient propriétaire de l'hôtellerie de Saint-Nicolas. La boucherie, sa voisine, qui porte également le titre de :

« Boucherie Saint-Nicolas », est toujours exploitée par un sieur Conseil.

Dans un acte du 20 avril 1774, nous voyons que Fournier-Fournier, de Largny, se reconnaît propriétaire de l'hôtellerie de Saint-Nicolas, sise rue de Noüe, près de la place, tenant d'un côté à Conseil, boucher ; d'autre audit Fournier, au lieu de Pierre Canton ; d'un bout à la rue de Noüe, et d'autre à Mme Fournier, bourgeoise, et à la veuve Guillot.

L'hôtellerie proprement dite de Saint-Nicolas ferma ses portes en 1794, et fût rasée l'année suivante.

- 
- Hostellerye de l'Escu de France :** place du docteur Mouffier (maison de la presse)
- # **du Dauphin :** 5, 7, 9, et 11, rue du Général Leclerc (maisons Lecareux-Langon et cave à vin)
  - # **de la Boule d'Or Couronnée :** rue du 18 juillet (ancien hôpital de Villers-Cotterêts)
  - # **de l'Espée Royale :** 41, rue du Général Mangin
  - # **de la Croix d'Or :** 26, rue du Général Mangin ( Hôtel le Régent) propriété de Mme M.Thiébaud
  - # **de la Clicaudine :** à l'angle de la rue Leveillé et de la rue Alexandre Dumas démolie par la ville en 1906, actuellement compagnie d'assurances
  - # **du Sans-Souci :** à l'angle de la rue Leveillé et de la rue Alexandre Dumas(ex hôtel de la chasse ) actuellement propriété du Docteur F.Gibert
  - # **du Grand-Cerf :** 15 rue du général Leclerc
  - # **du Petit-Lion :** 25 rue du général Leclerc (Monsieur ROBERT coiffeur)
  - # **du Sauvage :** rue du général Leclerc ( annexes des Ets Gandon)
  - # **de la fleur de lys :** (aujourd'hui Pomme d'Or) 16, rue du général Mangin (Ets Villermet)
  - # **de la Croix de Lorraine :** 19 rue du général Mangin (boulangerie Fayreau)
  - # **de la Hurre :** place du Dr Mouffier (charcuterie Desautez ex-Leroy)
  - # **La Capitainerie :** à l'angle de la rue du 18 juillet et de la place A. Briand prop.de Mme Renard
  - # **du Petit-Cerf :** 23 et 25 rue du général Mangin (bouch. Massa et Pâtiss. Delabryère)
  - # **du Heaume :** 16 et 8 rue du general Mangin (pharmacie Denolle et cabinet dentaire)
  - # **de Saint-Jacques ci-devant La Coquille :** 2 et 4 place du Dr Mouffier ( coiffeur Graffity)
  - # **de la Licorne :** 14, place du Dr Mouffier (agence du Crédit Lyonnais )
  - # **du Plat d'Estain :** place du Dr Mouffier ( appartenant à la Licorne)
  - # **de la Providence ci-devant des Bons-Enfants :** 18, rue alexandre Dumas (pro. Maître Vabois )
  - # **de la Grosse Teste ci-devant Croix-Blanche :** 35-37 rue du general Mangin ex rue Villers les Moynes (ancienne Venerie du Duc d'Orleans actuellement prop. Chauvin et Latre)
  - # **du Cygne :** 16 rue, Alexandre Dumas (ex- étude de maître Vabois )
  - # **du Cucq :** vraisemblablement en haut de la rue du Fleu
  - # **des Trois-Maillets ci-devant des Ras :** doit se situer rue du général Leclerc
  - # **de l'Ange :** 2, rue du général Mangin (ex Grande rue de Soissons) une partie de la poste actuelle
  - # **de l'Estoille d'Or :** place du Dr Mouffier ( ex place du Marché ) une partie de la poste actuelle
  - # **du Cheval Blanc :**
  - # **du Mouton :** rue de Lormet ( aujourd'hui rue Alexandre Dumas )